

ATELIER THEMATIQUE 1 :

« Urbanisme, logement, déplacements »

Synthèse de la première réunion du mardi 23 septembre 2008

Principaux enjeux, questions, pistes d'action issus du diagnostic partagé :

- CAPV à 15 ans : un habitat continu jusqu'au contournement nord de l'agglomération vannetaise ?
- Saint-Avé : 8100 habitants en 1999, 13 000 en 2015, 18 000 en 2030 ?
- St-Avé : une ville de catégories socio-professionnelles aisées et âgées ?
- Renouveler la ville existante, sans nouvelles ouvertures de terrains à la construction ?
- Quelle place pour les espaces naturels + agricoles / espaces urbanisés ?
- Combien de km les actifs pourront / devront-ils parcourir entre leur domicile et leur travail ? Les communes rurales vont-elles être désertées ?
- Des actifs travaillant sur St-Avé mais habitant en 3ème « couronne » de Vannes ?
- Quelles évolutions de l'auto-mobilité individuelle (plus de 80% des déplacements aujourd'hui) ? quelle efficacité des transports collectifs alternatifs à la voiture (Plan de Déplacement Urbain) ?
- Quel part des déplacements quotidiens sans moteur (seulement 5% des déplacements aujourd'hui) ? L'urbanisme sera-t-il penser pour la « marche à pied et le vélo électrique » (densification vs étalement urbain) ?
- Le télé-travail partiel va-t-il se développer ? la voiture va-t-elle devenir un service plus qu'un objet en propriété (autopartage, covoiturage,...) ?
- Quelle part de véhicules électriques ou à faible pollution dans le parc de véhicule communal (vélo, voiture, camion...) ?
- ...

Sous-groupe « Urbanisme, aménagement du territoire »

Proposition 1 : Densifier raisonnablement l'habitat autour des axes de circulation

Arguments « Pour »	Arguments « Contre »
<ul style="list-style-type: none"> - concentration géographique des habitants permettant des réseaux collectifs de transports (bus), d'énergies (chaleur) à l'avenir - tout le monde ne pourra pas 	<ul style="list-style-type: none"> - attention aux excès de la concentration humaine : cadre de vie « naturel / urbain », nuisances (bruit), délinquance...

savoir une maison individuelle : les logements collectifs répondent aux besoins des + jeunes voire des + anciens (retour au bourg avec la vieillesse (?)	
--	--

Proposition 2 : Réalisation du contournement nord de l'agglomération Vannes + Auray, fort impact sur la circulation intra-agglomération, sur les zones d'habitat et sur les activités économiques

Arguments « Pour »	Arguments « Contre »
<ul style="list-style-type: none"> - relocalisation des certaines activités économiques et emplois, à l'étroit sur la commune de Vannes aujourd'hui (+ effet aéroport ND des Landes sur la région ?) - diminution de la dangerosité de la circulation sur la VE actuelle - raisonné ensemble le devenir des territoires d'Auray et de Vannes (SCOT unique à terme ?) - volonté des dirigeants de la CAPV 	<ul style="list-style-type: none"> - incitation à la poursuite de l'étalement périurbain - nuisances (bruit), - impact négatif sur le foncier (ha en moins), notamment agricole et naturel ; territoire fracturé de part et d'autre de la voie - coût très élevé du contournement long (jusqu'à Landaul) : # 300 Million €. L'Etat ne pourra plus financer seul, sans les collectivités. - tendance à venir = décroissance des trafics routiers, pas besoin d'augmenter les capacités

Proposition 3 : Limiter la croissance de la population de Saint-Avé

Arguments « Pour »	Arguments « Contre »
<ul style="list-style-type: none"> - préserver la qualité et le cadre de vie des habitants actuels de Saint-Avé - la croissance actuelle n'est pas maîtrisable - densifier sur les zones construites existantes 	<ul style="list-style-type: none"> - il existe une forte demande de logements en France, en Bretagne et autour de Vannes - les ménages modestes potentiellement bénéficiaires de logements sociaux sont nombreux : obligations légales des loi SRU et DALO - si les gens ne peuvent se loger près de leur travail, les temps et les coûts de déplacements exploseront - la croissance des habitants et donc des impôts locaux est la principale source de recettes de la commune

Proposition 4 : Sécuriser les flux de déplacements internes en mode doux à Saint-Avé

Arguments « Pour »	Arguments « Contre »
---------------------------	-----------------------------

<ul style="list-style-type: none"> - exemple Lescran-Lescrit : séparer les flux de véhicules en transit (passage) des circulations internes aux quartiers et lotissements - penser la voirie pour les déplacements doux (vélo) et commun autant que pour les voitures : taille des ronds-points adaptés au bus, des couloirs sécurisés, éviter l'accumulation de gravillon sur les bas côtés (balayage, pose de bandeaux au sol....) 	<ul style="list-style-type: none"> - de nouveaux axes de transit à créer ?
--	---

Proposition 5 : Renouveler les familles habitant en zone rurale (vieillesse)

Arguments « Pour »	Arguments « Contre »
<ul style="list-style-type: none"> - inciter les personnes âgées à vendre leur maison (trop grande) pour revenir vers le bourg et éviter la voiture, pour plus de compagnie, pour plus de services - inciter à scinder les parcelles en campagne de 2000 à 3000 m² pour densifier en maisons individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - attachement à son chez-soi et à ses souvenirs (déménagement = déracinement ?)

Proposition 6 : Appliquer un principe de précaution local renforcé vis-à-vis des rayonnements électromagnétiques sous les lignes à Très Haute Tension (inconstructibilité)

Arguments « Pour »	Arguments « Contre »
<ul style="list-style-type: none"> - selon des études étrangères, les risques pour la santé publique existent sur le long terme - augmenter les distances d'inconstructibilité dans le prochain PLU (« couloir biologique ») 	<ul style="list-style-type: none"> - les risques font déjà l'objet de normes d'urbanisme. Est-ce à la commune de se prononcer sur le fait que la législation est suffisante ou non ? - forte demande et pression immobilière (prix des terrains) - difficile de justifier l'arrêt d'opérations importantes déjà légalement engagées (Beausoleil) - manque d'informations des futurs habitants